

## **Communiqué de presse**

date: 22/9/1998

### **La SNCB passe aux horaires d'hiver à partir du 27 septembre**

Comme à l'accoutumée, les nouveaux horaires d'hiver relatifs au trafic ferroviaire entrent en vigueur à partir du dernier dimanche du mois de septembre. Les principales modifications concernent l'offre internationale: moins de trains circuleront vers les pays du sud et davantage de relations seront assurées avec les destinations plus prisées en hiver comme les stations de ski.

En trafic intérieur, seules quelques adaptations locales seront apportées, sur un nombre limité de lignes. Déjà prévues antérieurement, d'autres mesures d'ordre plus technique seront également prises en vue d'améliorer encore la fluidité et la régularité des trains.

Pour l'immense majorité des voyageurs du réseau intérieur, ces changements passeront presque inaperçus. Il s'agit essentiellement d'adaptations ponctuelles et locales qui seront communiquées au niveau des gares.

Les voyageurs qui souhaitent prendre connaissance des nouveaux horaires complets du trafic intérieur pourront se procurer la nouvelle version de l'indicateur (horaires en semaine).

Les personnes qui ont acheté un indicateur au mois de mai se verront remettre gratuitement un nouvel exemplaire, contre simple présentation de l'ancien. Le nouvel indicateur international valable pour la période d'hiver est également disponible, de même que des versions réactualisées d'Aridisc (disquette ou CD-ROM).